

POLITIQUE CULTURELLE



Ville de LORRAINE

**POLITIQUE CULTURELLE
DE LA VILLE DE LORRAINE 2026**
CULTIVER L'ART DE VIVRE ENSEMBLE

MOT DU MAIRE



C'est avec une grande fierté que je vous présente la politique culturelle de la Ville de Lorraine. Elle témoigne de notre volonté de reconnaître l'importance de la culture dans la vie de notre communauté, d'en favoriser la promotion et d'en assurer l'accès à toutes et tous, peu importe l'âge ou le milieu de vie.

Notre territoire est riche d'un patrimoine culturel vivant, porté par des lieux emblématiques, comme la maison Garth, des œuvres d'art public, une programmation artistique diversifiée et des espaces qui racontent notre histoire commune. Cette richesse mérite d'être valorisée, partagée et transmise aux générations futures.

La culture contribue au dynamisme de notre Ville : elle rassemble, favorise les rencontres, stimule notre économie locale et nourrit notre identité. Par cette politique, Lorraine affirme son engagement à cultiver une vie culturelle vivante, accessible et rassembleuse. Je vous invite à vous l'approprier et à la faire vivre avec nous.

Jean Comtois
Maire de Lorraine

MOT DE DIANE D. LAVALLÉE



Je suis particulièrement fière de vous présenter cette politique culturelle, à laquelle j'ai eu le privilège de participer activement dès les premières étapes. Ce fut un honneur de contribuer, aux côtés d'une autre élue, de citoyennes et citoyens engagés, d'employées de la Ville, d'artistes et de membres du milieu culturel, à définir une vision commune de la culture à Lorraine.

Cette démarche a fait émerger une identité culturelle qui nous ressemble : celle d'une communauté où la culture n'est pas seulement offerte, mais vécue et co-construite. Elle s'appuie sur les principes de vitalité culturelle, de citoyenneté culturelle et d'une identité forte, en reconnaissant le rôle facilitateur de la Ville.

La culture est l'une des grandes richesses de notre communauté. Elle favorise les rencontres, valorise les talents d'ici, nourrit le sentiment d'appartenance et contribue à notre fierté lorraine. Je suis convaincue que cette politique saura guider notre Ville vers une culture vivante, inclusive et ancrée dans le quotidien.

Diane D. Lavallée
Déléguee aux arts et à la culture

Démarche



À la Ville de Lorraine, l'élaboration de la politique culturelle s'est inscrite dans le cadre rigoureux des pratiques québécoises de développement culturel, tout en s'adaptant aux réalités et aux forces du milieu. Réalisé grâce au soutien financier de l'Entente de développement culturel conclue avec le ministère de la Culture et des Communications (MCC), le projet a misé sur une approche de co-construction ciblée. Pour ce faire, la municipalité a choisi de mobiliser activement ses forces vives, en mettant sur pied un comité consultatif, composé d'élues, de citoyennes et citoyens engagés, d'employées de la Ville, d'artistes locaux et de membres actifs de la communauté culturelle et récréative. Ce comité a été consulté à chacun des jalons importants.

La démarche a été complétée par un exercice de consultation citoyenne, qui s'est déroulé au printemps 2026. Cette démarche concertée a permis de concevoir une politique culturelle ancrée dans la réalité du terrain, portée par celles et ceux qui font vibrer le territoire au quotidien.

LES GRANDES ÉTAPES

Concrètement, ce travail de co-construction s'est articulé en trois phases. En premier lieu, la phase de diagnostic préliminaire a permis de croiser les forces, les freins et les risques du territoire afin de dégager les défis stratégiques de la Ville de Lorraine sur le plan culturel. Ensuite, lors de la phase de planification stratégique, le comité s'est appuyé sur ces faits saillants pour traduire les défis en axes de développement et en actions concrètes, ce qui a permis de formaliser une vision d'avenir pour le déploiement de la culture dans la municipalité. Enfin, la démarche a culminé avec la rédaction d'un plan d'action, visant à arrimer les intentions politiques à des actions concrètes, mesurables et réalistes. Ce parcours structuré a permis de transformer un exercice administratif en un véritable outil de gouvernance culturelle, prêt à être adopté et déployé par la municipalité.

Cadre de référence du ministère de la Culture et des Communications

Le cadre de référence proposé par le ministère de la Culture et des Communications pour les Ententes de développement culturel est la réponse à l'engagement figurant dans la politique culturelle du Québec *Partout, la culture* et de son Plan d'action gouvernemental en culture 2018-2023¹. Ce plan a été adopté par le gouvernement du Québec au printemps 2018. Ce cadre sert de guide pour l'élaboration des politiques municipales.

Par cette politique culturelle, le gouvernement veut assurer la présence de la culture au quotidien dans toutes les régions du Québec, pour l'ensemble des citoyennes et citoyens, ainsi que sur la scène internationale et dans l'environnement numérique. Pour la mettre en œuvre, le gouvernement souhaite que le milieu culturel s'ouvre notamment au milieu communautaire et au secteur de la santé et des services sociaux, et qu'il réaffirme l'importance de ses liens avec les familles, le milieu de l'éducation et celui des affaires. La politique culturelle *Partout, la culture* fait aussi une place importante aux initiatives culturelles des municipalités ainsi qu'à la diversité des régions.

L'élaboration des politiques culturelles doit donc s'inscrire dans la vision plus globale de la politique culturelle du Québec². Celle-ci rappelle également le rôle essentiel de la culture, notamment dans l'affirmation du caractère francophone du Québec, dans l'appropriation culturelle par toutes les couches de la population (jeunes, femmes, hommes, personnes âgées, personnes issues de la diversité, personnes empêchées, etc.) et souligne l'importance de favoriser l'autonomie de la création, la liberté d'expression et d'information.

ORIENTATIONS DE LA POLITIQUE CULTURELLE DU QUÉBEC

- 1 CONTRIBUER À L'ÉPANOUISSEMENT INDIVIDUEL ET COLLECTIF GRÂCE À LA CULTURE
- 2 FAÇONNER UN ENVIRONNEMENT PROPICE À LA CRÉATION ET AU RAYONNEMENT DES ARTS ET DE LA CULTURE
- 3 DYNAMISER LA RELATION ENTRE LA CULTURE ET LE TERRITOIRE
- 4 ACCROÎTRE L'APPORT DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS À L'ÉCONOMIE ET AU DÉVELOPPEMENT DU QUÉBEC

1 Gouvernement du Québec. (2018). *Plan d'action gouvernemental en culture 2018-2023*. Ministère de la Culture et des Communications.
https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/culture-communications/publications-adm/plan-action/PA-culture-20182023_web.pdf

2 Gouvernement du Québec. (2018). *Plan d'action gouvernemental en culture 2018-2023 : Synthèse*. Ministère de la Culture et des Communications.
https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/culture-communications/publications-adm/plan-action/TA-PAGC1823_Synthese.pdf



Une ville, un engagement culturel

« Les municipalités offrent une foule d'activités culturelles, sportives et de loisirs qui enrichissent le quotidien des citoyennes et citoyens. Elles gèrent et modernisent également les infrastructures municipales, et mettent en valeur le patrimoine local.

Grâce à leur engagement, les municipalités créent des milieux de vie dynamiques et rassembleurs. Elles contribuent au bien-être de la population, à la vitalité et à renforcer le sentiment d'appartenance à la communauté³ ».

Et pour créer ces environnements favorables, le gouvernement du Québec encourage les municipalités à se doter de politiques municipales. « La politique culturelle municipale permet de définir clairement le rôle de la culture dans une municipalité donnée. Tout en donnant forme aux aspirations des acteurs culturels et de la population, elle traduit la vision des élus en matière de développement culturel. Elle met aussi en valeur les atouts et les opportunités qui s'offrent à la communauté puisque ceux-ci constituent des leviers majeurs et incontournables de son développement. En somme, la politique culturelle municipale engage l'ensemble d'une collectivité dans un mouvement structurant⁴ ».

Définition de la culture

La Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles (1982) de l'UNESCO définit la culture comme l'ensemble des traits spirituels, matériels, intellectuels et affectifs qui caractérisent une société. Elle englobe les arts, le mode de vie, les droits de la personne, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances. La culture façonne les individus et les sociétés, en favorisant l'unité par le biais de valeurs et de traditions partagées.

³ Union des municipalités du Québec. (s. d.). *Culture, loisir et vie communautaire*. <https://umq.qc.ca/dossiers/culture-loisir-vie-communautaire/>

⁴ Gouvernement du Québec. (2021). *Guide d'élaboration d'une politique culturelle municipale : Pour une démarche et une mise en œuvre réussies* (p. 3). Ministère de la Culture et des Communications. <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/culture-communications/publications-adm/Guides/Guide-Municipalite-2021.pdf>

Lorraine en bref

La Ville de Lorraine se distingue par un profil socio-économique exceptionnel, caractérisé par une population hautement scolarisée et des revenus médians nettement supérieurs aux moyennes provinciales. Contrairement aux tendances actuelles, la municipalité demeure un pôle familial fort, composé de grands ménages stables et d'une population plus jeune que celle de sa région. Au cours des prochaines années, sa population devrait demeurer relativement stable, tout en connaissant une évolution de sa composition démographique. D'ici 2041, le segment des personnes âgées devrait notamment connaître une hausse de 20 %, une transformation qui contribuera à faire évoluer les services de proximité en fonction des besoins de la communauté.

Sur le plan de l'offre, la vie culturelle s'appuie sur des infrastructures phares, à commencer par le Centre culturel Laurent G. Belley, véritable cœur multidisciplinaire et lieu de rassemblement des organismes, ainsi que sur la bibliothèque municipale, reconnue pour la performance exceptionnelle de ses services.

L'identité historique est quant à elle ancrée dans la maison Garth, un ensemble agricole datant de 1833 composé d'une résidence cossue et d'une grange-étable. Classé immeuble patrimonial, ce bien accueille aujourd'hui des expositions et les séances du conseil municipal.

Forte de son territoire à échelle humaine, la Ville mise sur une programmation soutenue et une collaboration étroite au sein de la MRC de Thérèse-De Blainville, tout en intégrant la culture directement dans l'environnement quotidien des citoyennes et citoyens. Cette présence se déploie à travers des espaces extérieurs distinctifs et des œuvres d'art public d'envergure, à l'image de l'aménagement de la Place des Aînés ou de l'imposante structure de la *fontaine FONDIA*, qui contribuent à faire du paysage urbain une véritable galerie à ciel ouvert.

Enfin, l'engagement municipal envers la culture se traduit par des investissements croissants, notamment par une hausse budgétaire de 30 % en quatre ans et par une diversification des sources de revenus. En s'appuyant sur des Ententes de développement culturel avec le gouvernement provincial, la Ville de Lorraine investit stratégiquement dans son patrimoine, son offre et son rayonnement, affirmant ainsi son rôle de facilitatrice d'une vie culturelle dynamique et de qualité, à l'image de sa communauté.



Exposition *Les sentiers des arts* aux parcs Lorraine et des Chênes



Centre culturel Laurent G. Belley

Des œuvres au cœur de la communauté



La fontaine FONDIA, au coin des boulevards de Gaulle et de Bourbonne, vers 1990



Passé et à venir, au domaine Garth, 2016



La Sagesse des livres, à la bibliothèque municipale, 2024



La rencontre, au parc Lorraine à la Place des Aînés, 2024



Papillons bleus, dans la forêt du Grand Coteau, 2021

Fondements de la politique



RÔLE DE LA MUNICIPALITÉ EN CULTURE

Au cœur de sa démarche, la Ville de Lorraine se positionne avant tout comme une force catalysatrice et facilitatrice. Plutôt que d'agir comme un producteur traditionnel, elle mise sur la création d'un environnement fertile où les initiatives culturelles peuvent s'enraciner et s'épanouir. Son rôle consiste à bâtir des ponts entre les personnes créatrices, les organismes et la population, en mettant à leur disposition des espaces inspirants, des ressources structurantes et un soutien stratégique. En agissant comme levier de développement, la municipalité permet aux talents locaux de rayonner et aux partenaires de déployer une offre diversifiée, assurant ainsi une vie culturelle vivante qui appartient véritablement à sa communauté.

VISION

La Ville de Lorraine aspire à devenir un carrefour de vitalité culturelle où elle agit comme le trait d'union entre l'imaginaire des milieux créatifs et le quotidien des citoyennes et citoyens. La vision est celle d'une communauté où la culture n'est pas seulement offerte, mais vécue et co-construite.

POUR FAIRE VIVRE CETTE VISION, LA VILLE DE LORRAINE S'ENGAGE À :

Maintenir la vitalité culturelle, en créant un terreau fertile, par ses espaces, ses réseaux et ses outils de connaissance ;

Favoriser la citoyenneté culturelle, en soutenant les initiatives citoyennes et le talent local ;

Forger une identité culturelle forte, alliant art et paysages.

Six axes principaux

1 CULTIVER LA VITALITÉ CULTURELLE

2 FAÇONNER DES ESPACES DE RENCONTRE ET DE DÉCOUVERTE CULTURELLE

3 ÉVEILLER LES MÉMOIRES ET FORGER L'IDENTITÉ CITOYENNE

4 RAYONNEMENT ET ACCESSIBILITÉ : UNE CULTURE POUR TOUTES ET TOUS

5 VIVRE LA CULTURE AUTREMENT : TERRITOIRE, RENCONTRE ET CRÉATIVITÉ

6 RAYONNEMENT ET CONNEXION : FAIRE VIBRER LA CULTURE LORRAINE



Cultiver la vitalité culturelle

1

ORIENTATION 1

PROPULSER L'ESSOR ET LA STRUCTURE DE LA CULTURE LORRAINE

Dynamiser l'écosystème culturel en soutenant l'engagement citoyen, en accompagnant la structuration des organismes locaux et en favorisant les partenariats pour faire rayonner les talents d'ici.

ACTIONS

- Soutenir et encourager les initiatives citoyennes en culture ;
- Pérenniser les initiatives en favorisant la création d'organismes ;
- Soutenir et valoriser les organismes en loisirs culturels existants afin de consolider l'offre locale ;
- Développer des partenariats permettant le déploiement de la culture sur le territoire.

ORIENTATION 2

FAIRE ÉCLORE LA CRÉATION LOCALE

Investir dans le talent d'ici et proposer des lieux de rencontre artistique pour transformer notre municipalité en un foyer vibrant où l'imaginaire de toutes et tous prend vie.

ACTIONS

- Explorer la possibilité de créer un événement artistique lorrain ;
- Évaluer la création d'un prix de reconnaissance pour soutenir l'expression artistique (volets professionnel, émergent et jeunesse) ;
- Favoriser la diffusion d'activités hors les murs ;
- Encourager les artistes de la région à s'inscrire au programme *Culture à l'école* ;
- Intégrer le volet culture au programme de soutien aux individus pour encourager le développement des milieux créatifs locaux ;
- Continuer de soutenir les artistes dans leurs démarches de création et de développement professionnel.



Façonner des espaces de rencontre et de découverte culturelle

2

ORIENTATION

CULTIVER NOS LIEUX COMME ANCRAGES DE LA VIE CULTURELLE

Investir dans nos lieux municipaux pour les transformer en environnements accueillants et polyvalents, favorisant tant la diffusion artistique que le rassemblement citoyen, au cœur de nos bâtiments et de nos espaces verts.

ACTIONS

- Maintenir le dialogue avec les équipes municipales pour favoriser l'intégration de la culture de façon transversale ;
- Investiguer la création d'un lieu de diffusion permanent ;
- Bonifier les lieux extérieurs conviviaux permettant les rassemblements ;
- Aménager les espaces citoyens pour permettre les discussions et les rencontres lors des événements ;
- Poursuivre la démarche d'étude visant l'agrandissement de la bibliothèque ;
- Faire l'acquisition de présentoirs et de vitrines d'exposition pour les lieux publics.





Éveiller les mémoires et forger l'identité citoyenne

3

ORIENTATION 1

VALORISER NOTRE HÉRITAGE POUR NOURRIR LE SENTIMENT D'APPARTENANCE

Transformer notre héritage en une expérience vivante en développant des outils de connaissance accessibles et en modernisant nos modes de diffusion, afin que l'histoire locale devienne une source de fierté partagée au quotidien.

ACTIONS

- Produire des outils de connaissance et de recherche sur le patrimoine lorrain ;
- Moderniser et dynamiser la mise en valeur du patrimoine historique local.

ORIENTATION 2

CULTIVER L'IDENTITÉ ET LA FIERTÉ LORRAINE

Valoriser les atouts uniques de notre territoire et l'histoire de celles et ceux qui l'habitent à travers des initiatives participatives. En exposant les collections et les talents de notre communauté, nous plaçons l'humain au centre de notre richesse culturelle.

ACTIONS

- Encourager les activités citoyennes de mise en valeur du territoire ;
- Célébrer les récits et les histoires locales ;
- Mettre en valeur des collections d'objets des citoyennes et citoyens sous forme d'expositions thématiques à la bibliothèque.



**Rayonnement
et accessibilité :
une culture pour
toutes et tous**

4

ORIENTATION 1

ADAPTER L'OFFRE CULTURELLE AUX VISAGES DE NOTRE COMMUNAUTÉ

Évoluer au rythme de notre population en proposant des activités qui brisent l'isolement et favorisent le dialogue entre les générations, les cultures et les différentes identités qui composent notre communauté. En repensant le rôle des institutions et en garantissant une accessibilité universelle, nous veillons à ce que la culture soit un droit partagé.

ACTIONS

- Proposer et soutenir des initiatives intergénérationnelles et interculturelles favorisant la participation citoyenne ;
- Maintenir l'accessibilité physique et monétaire des activités ;
- Soutenir l'accueil des artistes dans les écoles primaires du territoire ;
- Faire évoluer le mandat de la bibliothèque pour en faire un troisième lieu dynamique.

ORIENTATION 2

CULTIVER LA VITALITÉ CULTURELLE PAR LA FORCE DU RÉSEAU

Assurer la richesse et la diversité de notre programmation en misant sur la solidarité régionale et les alliances stratégiques.

ACTIONS

- Maintenir l'entente intermunicipale de loisirs culturels avec les villes de la MRC de Thérèse-De Blainville ;
- Participer activement à la Table action culture et patrimoine (TACP) de la MRC de Thérèse-De Blainville ;
- Créer des partenariats avec des entreprises et organismes pour enrichir la programmation annuelle ;
- Maintenir le protocole d'entente avec Odyscène pour la diffusion des arts de la scène.

ORIENTATION 3

PROPULSER L'EXPRESSION ET LA CRÉATIVITÉ CITOYENNE

Stimuler le plaisir de créer en offrant aux talents artistiques de tous âges, dans toutes les disciplines, des espaces pour apprendre, s'exercer et briller.

ACTIONS

- Encourager la pratique musicale et soutenir les talents émergents ;
- Offrir des opportunités de prestations aux artistes de la relève devant public ;
- Organiser une exposition annuelle pour les artistes en arts visuels ;
- Soutenir et valoriser les autres formes d'expression artistique (écriture, arts numériques, arts de la scène, artisanat, etc.) par des initiatives adaptées.

Vivre la culture autrement : territoire, rencontre et créativité

5

ORIENTATION 1

UNIR LA NATURE ET LA CULTURE AU CŒUR DE NOTRE PAYSAGE

Transformer nos espaces naturels en lieux de création et de découverte en invitant les citoyennes et citoyens à s'approprier l'exposition *Les sentiers des arts* ainsi que d'autres lieux propices à l'expression culturelle.

ACTIONS

- Poursuivre la création et le développement de l'exposition *Les sentiers des arts* ;
- Explorer les possibilités d'aménagement culturel du parc Riverain ;
- Dynamiser la forêt du Grand Coteau par des parcours éducatifs et culturels.

ORIENTATION 2

ENCOURAGER LA CITOYENNETÉ CULTURELLE

Favoriser l'appropriation de la culture par la communauté en créant des ponts entre les artistes, les œuvres et la population dans leur quotidien.

ACTIONS

- Rendre les parcs plus attrayants en y diversifiant l'offre d'activités culturelles ;
- Développer une programmation d'ateliers-causeries thématiques ;
- Intégrer annuellement des activités de médiation culturelle ;
- Offrir des loisirs culturels variés pour tous les âges.

ORIENTATION 3

RÉINVENTER ET ENRICHIR NOS RENDEZ-VOUS CULTURELS MUNICIPAUX

Dynamiser la vie municipale en diversifiant les expériences culturelles offertes dans les différents lieux municipaux en explorant des concepts innovants et en consolidant les rendez-vous existants.

ACTIONS

- Explorer la mise en place d'un événement alliant culture, nature et gastronomie ;
- Poursuivre la programmation de spectacles au Centre culturel Laurent G. Belley ;
- Maintenir et développer des rendez-vous culturels variés dans différents espaces publics du territoire (parcs, lieux extérieurs, espaces naturels) ;
- Poursuivre le déploiement d'activités de médiation et d'animation à la bibliothèque.



Rayonnement et connexion : faire vibrer la culture lorraine

6

ORIENTATION 1

CONNECTER LES CITOYENNES ET CITOYENS À LEUR VIE CULTURELLE PAR LE NUMÉRIQUE ET L'INNOVATION

Optimiser nos outils de communication pour rendre l'offre culturelle incontournable et faciliter la découverte des talents locaux.

ACTIONS

- Promouvoir activement l'infolettre ;
- Créer et diffuser du contenu original (vidéos, portraits d'artistes) sur les réseaux sociaux ;
- Évaluer des solutions technologiques pour améliorer l'expérience des usagères et usagers.

ORIENTATION 2

PROPULSER LA VISIBILITÉ ET LA RECONNAISSANCE DES TALENTS LOCAUX

Agir comme tremplin pour les talents de notre communauté en célébrant leurs succès et en structurant la connaissance de notre milieu artistique.

ACTIONS

- Célébrer officiellement les succès des artistes d'ici ;
- Produire et mettre à jour le répertoire des talents artistiques et littéraires de Lorraine ;
- Explorer les options de diffusion potentielles dans les édifices publics.



Remerciements

Ce projet est réalisé grâce au soutien financier du gouvernement du Québec et de la Ville de Lorraine dans le cadre de l'Entente de développement culturel 2025-2027.

Cette politique culturelle est avant tout le fruit d'une démarche collective. Nous tenons à remercier chaleureusement toutes les citoyennes et citoyens qui se sont impliqués tout au long du processus, que ce soit au sein du comité consultatif ou lors de la consultation citoyenne du printemps 2026.

Vos réflexions, votre participation aux échanges et à la concertation, ainsi que votre intérêt sincère pour l'avenir culturel de Lorraine ont été au cœur de cette démarche. Votre engagement a permis de mieux comprendre les forces et les aspirations de notre communauté, et de faire émerger une vision qui lui ressemble.

Nous remercions également toutes les personnes qui, par leurs initiatives, leur créativité et leur implication, contribuent à faire vivre la culture à Lorraine. Cette politique est le fruit de votre contribution et constitue un engagement collectif envers une vie culturelle vivante, accessible et rassembleuse. Merci de contribuer à la faire vivre.

Comité consultatif



À l'arrière (de gauche à droite) : Alain Lavoie, Julie Jasmann, Guylaine Jacques, Isabel Moreau.
À l'avant (de gauche à droite) : Véronique Bergeron, Édith Proulx, Diane D. Lavallée, Lyne Rémillard, Lucie Banville.
Membres absents de la photo : Caroline Lalande et Jean Vernier.





Ville de LORRAINE

► [LORRAINE.CA](https://lorraine.ca)